



Le PASI BTP®, le réflexe incontournable pour le collectif chantier.

La base sécurité dédiée aux intérimaires.

La base de cohésion de l'équipe chantier.

La base de performance collective de l'entreprise.

Et vous, vous en êtes où ?



egf.pasibtp.fr



Crédits photos : Bouygues Construction - Julien Cresp - Istock



PASI ^{BTP}
Passeport sécurité intérim



La base
pour intégrer
l'équipe chantier

La formation sécurité sur les chantiers dédiée aux intérimaires du BTP

La formation

Le PASI BTP® (Passeport sécurité intérim) est une attestation délivrée aux intérimaires qui ont validé une formation de deux jours aux prérequis fondamentaux de la sécurité.

Les enjeux

Le PASI BTP® permet de réduire l'accidentalité sur les chantiers ; c'est la garantie d'intérimaires plus vigilants et plus investis, sensibilisés aux dix principaux risques du BTP et à leurs conséquences. Levier de performance collective de l'entreprise, le PASI BTP® contribue à répondre aux besoins de productivité, de prévention, de qualité et de politique RSE des entreprises.

Les acteurs

La démarche PASI BTP® nécessite l'implication de toutes les parties prenantes du BTP : les entreprises utilisatrices, les entreprises de travail temporaire et les organismes de formation référencés par EGF qui délivrent le PASI BTP®.


10
types de risques


2
jours de formation


10
ans de validité


+60
organismes de formation


+ 50 000
intérimaires formés



Le site PASI BTP®

Rendez-vous sur la plateforme en ligne (<https://egf.pasibtp.fr>) pour accéder à trois annuaires : les intérimaires ayant obtenu le PASI BTP®, les entreprises de travail temporaire inscrites sur cette plateforme et les organismes de formation référencés par EGF.

egf.pasibtp.fr